

**PROJET PEDAGOGIQUE ESPACE JEUNES ESTIV'ADOS****Accueil de loisirs sans hébergement + séjours accessoires**

Numéro d'agrément : 034ORG0065

Numéros de déclarations : ALSH Juillet : 0340065CL000220-22-J01 ALSH Août : 0340065CL000220-22-A0 Séjour 1 : 0340065CL000220-22-J07 Séjour 2 : 0340065CL000220-22-J08 Séjour 3 : 0340065CL000220-22-A07 Séjour 4 : 0340065CL000220-22-A08

MJC/CSC de Marseillan - Boulevard Marius Roqueblave - 34340 MARSEILLAN

**Contexte général :**

A Marseillan, la situation enclavée de la commune et le faible accès aux transports en commun constitue un frein à la mobilité des jeunes. Pour beaucoup, cela a un impact sur la construction de leur avenir car la crainte de quitter un environnement maîtrisé les conduit à favoriser des études courtes.

Dans le cadre de nos accueils de loisirs, l'équipe de la MJC/CSC de Marseillan développe avec les jeunes des programmes d'activités favorisant la découverte de leur environnement pour les amener peu à peu à découvrir l'autre et sa culture. Considérant la mobilité comme un facteur essentiel d'ouverture sur le monde, les animateurs souhaitent mettre en place des séjours en France et à l'étranger pour désacraliser le départ et développer des capacités d'adaptation des jeunes à un environnement nouveau.

De plus, en encourageant l'engagement des jeunes dans des projets, l'équipe jeunesse transmet des méthodes et des outils pour rendre les jeunes acteurs de leur parcours de vie.

**Valeurs éducatives :**

La MJC s'inscrit dans la Déclaration des Principes de la Confédération des MJC de France. A ce titre, elle a pour objectif la formation du citoyen dans le respect des valeurs de l'éducation populaire (toute personne, quel que soit son âge, son niveau social, son parcours peut transmettre ses connaissances, savoir-faire ou savoir-être et ce quelque soit l'étape de sa vie : ainsi un enfant peut apprendre à un adulte, un jeune à une personne âgée ...). cette démarche s'inscrit dans une volonté de permettre à l'individu d'acquérir des connaissances, de se forger un esprit critique et de pouvoir s'émanciper.

Ayant vocation à favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, elle est ouverte à tous et au plus grand nombre, sans discrimination. La MJC respecte le pluralisme des idées, les valeurs républicaines et les principes de laïcité.

**Objectif Général :**

- Contribuer au bien-être des jeunes avec l'ouverture vers des pratiques nouvelles

**Objectifs Opérationnels :**

- Développer l'accès aux loisirs, à la culture et au patrimoine
- Permettre aux jeunes de s'ouvrir aux autres et d'être acteur de la vie collective
- Favoriser l'autonomie et l'épanouissement des jeunes

**Le public cible** : L'ALSH est ouvert principalement aux jeunes de 11 à 17 ans du bassin de vie marseillanais (Marseillan, Pinet, Pomerols, Florensac, Agde.....).

Nous avons trois types de publics sur notre structure :

- La plupart des ados présents sur la structure et sur les séjours fréquentent régulièrement notre accueil de loisirs au collège, ils connaissent tous les animateurs qu'ils croisent quotidiennement au foyer durant l'année.
- Une partie des ados habite en dehors du bassin de vie mais s'inscrit sur les ALSH pendant les vacances et notamment durant la période estivale (ex : jeunes qui reviennent chez les grands parents d'un été sur l'autre).
- Une autre partie des ados est représentée par les futurs 6<sup>ème</sup>. L'objectif est de réduire le stress de la rentrée liée au passage au niveau supérieur en leur permettant de rencontrer des collégiens d'âges supérieurs.

**Lieu(x) – date(s) – durée de l'action** :

ALSH : du 10 juillet au 18 août 2023

- du lundi au vendredi
- arrivée échelonnée 9h-9h30 et départ échelonné 17h30-18h

Séjours accessoires:

- du 17 juillet au 21 juillet + du 24 au 28 juillet à Verrières (12)
- du 31 juillet au 4 août + du 07 août au 11 août à Quillan (11)

Les départs se font de la MJC à 9h30 et les retours à 18h00 au plus tard à la MJC.

**Moyens humains :**

- Une directrice : Camille CHAZEAU (master MEEF – Encadrement Educatif)
- Un adjoint de direction : LASCABANNES Philippe (BPJEPS LTP)
- Une animatrice jeunesse : MERIET Virginie (BAFA)
- Deux animateurs en CEE : Fanny GUELDRY (stagiaire BAFA) et TAOUFIQ Rayan ( non diplômé)

**Moyens matériels :**

- deux salles avec tables et chaises, divers jeux de sociétés, table de ping-pong, livres adaptés à la tranche d'âge adolescent, matériel pédagogique spécifiques à certaines activités (ordinateurs, enceintes, imprimante, documentation, canapé,
- accès à la salle secteur jeunesse mairie (billard, table de ping-pong, air hockey, baby-foot)
- Bus communal mis à disposition 2 fois par semaine

**Moyens financiers et financements**

- Budget prévisionnel espace jeunes
- Subventions sur activités : DDCS + PSO CAF
- Subvention de fonctionnement : mairie, fonjep

**ALSH :**

Horaires : Sauf jour ferrié, l'espace jeune est ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Lieu: cette année nous avons souhaité organiser notre accueil de loisirs à la MJC du centre-ville. Nous occupons les salles 3 et 4 et nous pouvons profiter de la grande cour extérieure fermée au public.

Modalité des repas: Les repas sont pris sur place. Les jeunes apportent chaque jour leur pique-nique, un frigo et un micro-onde sont à disposition. L'équipe est vigilante à l'équilibre alimentaire des jeunes. Les gouters sont fournis par la MJC.

Modalités d'inscription: Il est demandé pour chaque jeune que les parents remplissent une fiche d'adhésion, une fiche sanitaire, une fiche d'autorisation, une charte du savoir être. La photocopie des vaccins, un certificat d'aisance aquatique et le numéro allocataire CAF est également demandé.

Modalité de facturation : Le montant de l'adhésion est de 8 euros pour les jeunes (5€ par le biais de l'adhésion commune FSE-MJC). Elle permet aux jeunes de participer aux activités proposées par l'espace jeunes tout au long de l'année. Pour les activités payantes, les tarifs sont appliqués en fonction de la grille tarifaire et du quotient familial. La grille tarifaire est indiquée sur le programme d'animation.

Transport : La mairie met à disposition de la MJC un bus de 54 places avec son chauffeur deux jours par semaine (lundi et vendredi) tout au long de l'été.

Journée type :

- 09h – 9h30 : Accueil des jeunes
- 10h00 – 11h45 : Activité sportive, manuelle ou culturelle
- 11h45 – 12h00 : Rangement du matériel
- 12h00 – 14h00 : Repas
- 14h00 – 17h00 : Activité sportive, manuelle ou culturelle
- 17h00 – 17h30 : Rangement du matériel
- 17h30 – 18h00 : Départ des jeunes

#### **SEJOURS ACCESSOIRES :**

Cette année en particulier, nous souhaitons jouer un rôle majeur pour que le droit aux vacances soit une réalité pour nos jeunes. Face à l'incertitude des retombées économiques, nous organiserons des séjours à prix réduit pour que l'aspect financier ne soit pas un frein au départ.

Quatre séjours de 5 jours seront organisés durant l'été. Ils accueilleront 19 jeunes chacun. Conformément à notre projet éducatif et aux valeurs du réseau des MJC, ces séjours axés sur la découverte du milieu, auront pour objectif de développer l'autonomie et la prise de responsabilités. Nous souhaitons associer au maximum les jeunes tant dans la préparation de leurs vacances que dans la mise en oeuvre : la gestion libre nous semble incontournable tout comme la co-construction des règles sanitaires pour le bon déroulement des séjours. Les activités de pleine nature et les grands jeux seront mis à l'honneur.

EN JUILLET : du 17 au 21 et du 24 au 28

Nous serons logé au gîte de La Blaquière (12520 Verrières )  
Contact : Sylvia CASTANIER, 06 75 09 31 73 [contact@lablaquiere.com](mailto:contact@lablaquiere.com)  
Activité extérieure: .....

EN AOÛT : du 31 juillet au 4 août et du 17 août au 21 août  
Nous serons logés au camping La forge de Quillan, (Route de Perpignan 11500 Quillan)  
Contact : Olivier, 0689095762 [laforge@ville-quillan.fr](mailto:laforge@ville-quillan.fr)  
Activité extérieure : CANO RAFT proposé par LA FORGE DE QUILLAN

Journée type :

- 08h – 9h : Réveil + petit déjeuner
- 09h – 10h : Brossage de dents, préparation pour la journée, rangement des chambres, préparation des pique-nique
- 10h – 12h : Activité sportive, manuelle ou culturelle
- 12h – 14h : Repas
- 14h – 17h30 : Activité sportive, manuelle ou culturelle
- 17h30 – 19h : Temps libre, douches, préparation du repas
- 19h – 20h : Repas
- 20h30 – 21h30 : Veillée
- 22h : Extinction des feux

#### **Méthodes pédagogiques :**

L'équipe jeunesse s'appuie sur des méthodes actives favorisant les pédagogies participatives aux pédagogies traditionnelles. Ces techniques favorisent l'interactivité entre les animateurs et les jeunes. Elles se mettent en place sous forme ludique, le jeu étant source de travail en équipe et de réflexion collective.

#### **Fonctionnement de l'équipe**

##### **Le rôle du directeur :**

- Le directeur est garant de la sécurité physique et morale des mineurs.
- Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et du respect du projet éducatif de l'organisateur.
- Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble de son équipe pédagogique.
- Il gère les relations avec les différents partenaires.
- Il a en charge la gestion quotidienne de la structure (administrative, financière et matérielle).
- Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du séjour.
- Il organise l'accueil et le départ des jeunes.

**Le directeur adjoint** assiste la directrice dans l'exécution de ces tâches, notamment quand la directrice n'est pas présente sur l'ALSH ou sur le séjour.

##### **Le rôle de l'animateur :**

L'animateur est responsable des jeunes et doit assurer leur sécurité physique et morale. Il doit rester vigilant en fonction de l'âge, de l'activité, des capacités, de l'état physique de chacun pour créer une dynamique dans l'activité qui devra inviter les jeunes à s'investir. Il est important de développer un esprit de groupe et de solidarité.

L'animateur est un repère pour les jeunes qui vont bientôt passer au stade adulte, il se doit d'avoir une conduite exemplaire. Il doit avoir une attitude active pendant les tâches matérielles (en aidant le jeune) et pendant les activités (c'est l'élément moteur) pour motiver, valoriser et intéresser les jeunes.

#### **La place du jeune :**

L'adolescence est une période complexe empreinte de contradictions durant laquelle les jeunes sont en quête d'une personnalité et d'une identité qui leur appartiennent. Besoin de reconnaissance et d'affirmation de soi vis-à-vis de ses pairs et des adultes, mais également d'indépendance et d'émancipation vis-à-vis des parents. Pouvoir faire ce qu'ils veulent quand ils veulent. C'est une période d'initiations, de découvertes et d'expérimentations. Les adolescents cherchent à se détacher de l'autorité parentale, ils ont besoin qu'on leur propose un cadre structurant, fait de limites et de repères, à partir duquel ils vont se construire. L'espace jeunes de la MJC participe à l'éducation du jeune et lui offre la possibilité de s'approprier un environnement et des expériences. Aux côtés de l'école et de la famille, il est complémentaire dans son développement, et permet de construire des relations différentes avec la commune, l'école et d'autres structures. C'est un lieu d'activités, de découvertes, d'expressions et de loisirs éducatifs qui doivent faciliter l'intégration des jeunes dans la vie sociale. Chaque jeune peut participer s'il le désire à la mise en place d'une ou plusieurs activités. A chaque fin d'activité et à la fin de la journée, le jeune aide l'animateur au rangement du matériel et des locaux

#### **Indicateurs d'évaluation :**

L'évaluation est indispensable au sens que l'on veut donner au projet. Toutes les actions sont évaluées, mesurées, de manière à vérifier si elles sont adaptées au projet, au public et dans quelle mesure ? Un bilan est établi après chaque vacances scolaires, ce qui permet de voir les points à améliorer, les actions à reconduire, pour voir si on a répondu aux demandes des jeunes ainsi qu'aux objectifs du projet pédagogique.

Au niveau de l'équipe : en mettant en place une réunion hebdomadaire qui permet d'ajuster les animations, prévoir la logistique et d'anticiper les problématiques. Une réunion est également mise en place en fin de séjour afin d'évaluer le projet dans son ensemble et ainsi donner une nouvelle impulsion au projet suivant.

Au niveau des jeunes : en incluant un temps d'échange en fin de séance pour connaître leurs ressentis.

Au niveau des parents : en échangeant avec les parents sur les actions menées durant le projet, l'activité, le séjour.

#### **Communication – Retro planning :**

- Flyers (circuit de communication local du programme d'activités ALSH)
- Communication par mail auprès des familles
- Affichage en ville + commerces
- Facebook + INSTAGRAM